Année académique 2018 - 2019 Catégorie Sociale

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 08 Recherche sociale			
Code	SOAS1B08AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	57 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	HELHa Campus Mons **Nathalie COURTOIS** (nathalie.courtois@helha.be) Damien DE BOUVER (damien.de.bouver@helha.be) HELHa Campus Montignies **Bruno HAUTENNE** (bruno.hautenne@helha.be) José luis PINILLA OBLANCA (jose.luis.pinilla.oblanca@helha.be) HELHa Campus Montignies (HD) **Bruno HAUTENNE** (bruno.hautenne@helha.be) HELHa Louvain-la-Neuve **Marie SCHOTS** (marie.schots@helha.be) David LALOY (david.laloy@helha.be) Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be) Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be) Lucie DEWEER (lucie.deweer@helha.be)		
Coefficient de pondération		50	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à introduire au questionnement scientifique et à permettre l'acquisition d'outils en vue d'analyser des situations sociales dans leur complexité.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e)e Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter
Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.

Acquis d'apprentissage visés

I. Collecter, organiser et présenter des sources documentaires autour d'un sujet précis
II. Décrire, analyser et interpréter des données quantitatives et qualitatives
III. Exploiter les informations qui en découlent pour analyser les phénomènes sociaux

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS1B08ASA	Statistique	33 h / 3 C
SOAS1B08ASB	Introduction à la démarche de recherche	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS1B08ASA	Statistique	30
SOAS1B08ASB	Introduction à la démarche de recherche	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 5/60 du Bloc 1.

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent :

Statistique 60% Introduction à la démarche de recherche 40%

La note de l'UE est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

Cependant, en cas d'échec à 7/20 (ou inférieur à 7/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE et/ou dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs -, le jury pourrait décider de ne pas valider l'unité d'enseignement.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Evaluation du 2e quadrimestre (juin)

Pour une UE organisée sur un seul quadrimestre, dans l'hypothèse où la note globale obtenue en janvier (session dispensatoire) pour l'unité d'enseignement n'atteint pas 10/20,

ou Pour une UE organisée sur les 2 quadrimestres, dans l'hypothèse où une note partielle relative à une des activités d'apprentissage n'atteint pas 10/20,

pour une (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en janvier

- une mention CM, PP, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de juin (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il a le choix soit de NE PAS représenter l'évaluation de cette activité d'apprentissage et de maintenir ainsi la note obtenue en janvier ; soit de REMETTRE EN JEU cette note en représentant l'évaluation en juin.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)

Dans l’hypothèse où la délibération du jury de juin n’a pas validé l’ensemble de l’UE,

pour (ou les) activité(s) d’apprentissage pour la(les)quelle(s) l’étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, PR ou FR : il doit (re)présenter l’évaluation correspondant à cette activité d’apprentissage

- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d’évaluation de septembre (sauf s’il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l’UE)

- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l’évaluation correspondant à cette activité d’apprentissage

Les formes d’évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d’apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d’année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2018-2019 Catégorie Sociale

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Statistique			
Code	7_SOAS1B08ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	33 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Damien DE BOUVER** (damien.de.bouver@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Nous sommes constamment confrontés aux chiffres. Nous les cotoyons au quotidien, que ce soit dans la vie de tous les jours, pour réguler des horaires de cours ou de travail, ou dans la vie publique, dans les médias, le monde socio-politique, etc. Il est donc important de comprendre la portée des chiffres, a fortiori dans le métier d'assistant(e) social(e) qui demande l'analyse de données chiffrées et leur production comme soutien à l'évaluation de l'action sociale et à la prise de décision.

De manière générale, l'activité d'apprentissage des statistiques vise à développer chez les futurs travailleurs sociaux un esprit scientifique rigoureux, se méfiant des approximations et généralisations hâtives. En particulier, cette activité d'apprentissage vise à :

I. Familiariser à la lecture et à la construction de graphiques et de tableaux statistiques.

II. Développer le regard critique par rapport au sens du chiffre et aux résultats statistiques.

III. Evaluer la fiabilité de données chiffrées.

IV. Appliquer des techniques statistiques pour décrire, analyser ou expliquer une situation collective.

V. Utiliser des outils statistiques comme bases de décision pour l'action.

VI. Percevoir l'utilité de la démarche statistique dans la recherche scientifique et la compréhension des phénomènes sociaux.

Au niveau du travail social, cette activité d'apprentissage peut aider à :

I. Décrire et interpréter les relations entre les personnes, entre des événements et des personnes, entre des structures, entre les actions menées sur le terrain et les différents niveaux de pouvoir, etc.

II. Prendre des décisions circonstanciées sur base de faits objectifs.

III. Faire face au changement et adapter les interventions sociales, voire les politiques sociales, aux besoins de la population.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Construire et interpréter des tableaux de données et des graphiques.
- Réaliser une description statistique relative à une problématique spécifique.
- Appliquer les outils et techniques de la statistique descriptive et inductive.
- Effectuer un choix parmi divers outils statistiques face à une situation-problème particulière.

Concrètement, l'étudiant devra être capable :

Quadri 1 :

- D’identifier les types de variables et les types de tableaux de données.
- De construire un graphique et un tableau de données (à 1 ou 2 variables).
- De calculer les mesures de tendance centrale (mode, médiane, moyenne).
- De calculer les mesures de dispersion autour de la médiane et autour de la moyenne.

Quadri 2 :

- De réaliser un exercice de corrélation et de régression linéaire complet.
- De réaliser un test d’inférence statistique (le test du χ^2).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Quadri 1:

- Notions de base : population, échantillon, fréquences et distribution de fréquences, données individuelles ou groupées en classe, types de variables, types de tableaux et de graphiques.
- Statistique descriptive: analyse univariée [regroupement de données en distributions de fréquences, mesures de tendance centrale (moyenne, médiane, mode) et mesures de dispersion (fractiles, variance, écart-type, score Z, etc.)], analyse bivariée (croisement d’effectifs et distribution à deux variables).

Quadri 2:

- Statistique descriptive : analyse bivariée (calculs de corrélation et régression linéaire).
- Statistique inductive: introduction générale aux probabilités et à l’inférence statistique le test d’hypothèse du chi-carré).

Démarches d'apprentissage

- Exposés ex-cathedra sur les éléments théoriques de base et articulation avec des cas concrets touchant au secteur social.
- Réalisation d’exercices collectifs durant le cours.
- Exercices individuels permettant une auto-évaluation, suivis de corrections collectives en cours.
- Travail coté et corrigé en cours, consistant en la recherche et l’analyse d’un tableau de données : directives données au cours.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Une période d'auto-évaluation des compétences en mathématiques en début de semestre : test de math et remédiation en fonction des résultats.
- Une séance d’exercices en petits groupes à la fin du semestre afin de tester des connaissances spécifiques indispensables, de revoir les points les plus complexes et de poser des questions sur des matières plus difficiles.
- Des séances de tutorat externes au cours proposées par des étudiants de $2^{ème}$ ou $3^{ème}$ année sous certaines conditions (cfr responsables du tutorat).
- Des temps de questions-réponses individuels en fin de cours, à la demande des étudiants.

Ouvrages de référence

1. ALBARELLO, L., BOURGEOIS, E., GUYOT, J.L. (2007). *Statistique descriptive*, *Un outil pour les praticiens-chercheurs,* Paris-Bruxelles: De Boeck Université
2. BLOSS, Th., GROSSETTI, M. (1999). *Introduction aux méthodes statistiques en sociologie*, Paris: PUF
3. **FOX W. (2000). *Statistiques sociales*, Paris-Bruxelles: De Boeck Université**
4. HOWELL D.C. (2008). *Méthodes statistiques en sciences humaines*, Bruxelles: De Boeck
5. MARTIN O. (2009-2è éd.). *L’enquête et ses méthodes. L’analyse de données quantitatives*, Paris: Armand Colin
6. MEOT A. (2003) *Introduction aux statistiques inférentielles, De la logique à la pratique,* Paris-Bruxelles: De Boeck Université
7. SANDERS D.H., MURPH A.Fr., ENG R.J. (1984). *Les statistiques. Une approche nouvelle*, Montréal: Mc Graw Hill

Supports

Un syllabus en deux parties :`

- une première partie qui comprend les notions statistiques de base, les éléments théoriques et formules de statistique descriptive et inductive et quelques applications exemplatives,
- une deuxième partie qui comprend des tableaux de données et des exercices pratiques.

Des présentations powerpoint pour certaines séances de cours, disponibles sur ConnectED ou intégrées au syllabus.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation s'effectue sur base d'un examen écrit et d'un travail (pour le Q1) et seulement un examen écrit pour le Q2 qui visent à évaluer le niveau d'appropriation des acquis d'apprentissage.

Les éléments suivants seront évalués en particulier :

- réalisation d'exercices pratiques et interprétation de données,
- connaissance des définitions théoriques et des formules de base,
- construction et lecture de tableaux de données.

La participation au cours et aux séances d'exercices ainsi que la réalisation des exercices proposés en cours sont indispensables. Le travail de recherche et d'analyse d'un tableau de données doit impérativement être réalisé ! Il sera à remettre dans le courant du mois de novembre .

La note du Q1 (travail 10 % + examen écrit 40%) de l'activité intervient pour 50% de la note globale de l'Unité d'enseignement. L'évaluation de janvier est dispensatoire en cas de réussite. Dans le cas d'un échec, elle pourra être représentée en juin suivant les mêmes modalités que janvier.

Pour la 2ème partie, l'évaluation de juin sera composée d'un examen écrit pour 50 % des points.

Même modalité pour septembre. L'étudiant représentera uniquement la partie échouée.

Pour les étudiants en crédit résiduel, ils seront évalués sur la matière de l'année en cours. En janvier examen écrit pour 50 % des points (le travail n'est pas à réaliser) et en juin examen écrit pour 50 % des points. Les deux parties doivent être présentées pour valider une note finale.

En semptembre, seules les parties échouées seront à représenter.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	10			Trv	10
Période d'évaluation	Eve	40	Exe	50	Exe	90

Trv = Travaux, Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes parties qui la composent.

Exceptions 1.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des parties de l'activité d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la session pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre partie).

Voir la fiche de l'unité d'enseignement, notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période d'évaluation de janvier.

Les critères d’évaluation spécifiques seront remis aux étudiants durant l'année.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d’année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2018-2019 Catégorie Sociale

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Introduction à la démarche de recherche			
Code	7_SOAS1B08ASB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Nathalie COURTOIS** (nathalie.courtois@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

La recherche exprime la volonté de connaitre un environnement social considéré à la fois comme inconnu mais aussi connaissable. Elle participe à la construction de savoirs dans le domaine des sciences humaines. En sciences sociales, à l'instar d'autres disciplines, les travaux de recherche contribuent à l'analyse et la compréhension des situations sociales dans leur complexité. Permettre aux étudiants d'acquérir des compétences opérationnelles pour accéder à l'information et la traiter, les aidera donc à décoder les situations auxquelles ils seront confrontés en tant qu'assistants sociaux.

De manière globale, cette activité d'apprentissage vise à sensibiliser les étudiants au questionnement scientifique et à les familiariser avec les questions de méthode. Elle met en lumière les règles propres à la méthode scientifique, les étapes et les différents outils de récolte de données dans un processus de recherche. Elle permet d'identifier les éléments de base et les concepts utiles à une démarche de recherche qui sera expérimentée de manière pragmatique dans d'autres activités durant le cursus de formation. Elle initie les étudiants à la récolte et l'analyse des données notamment à travers la recherche documentaire.

Au-delà d'être fréquemment réalisé en recherche, le processus étudié au sein de cette activité d'apprentissage sera utile aux étudiants dans le cadre de leurs études pour la réalisation de travaux, examens, et, en particulier leur travail de fin d'études. Outre chercher et trouver de l'information, il s'agit aussi d'être capable d'exploiter cette information. Dans ce sens, le cours vise donc à parfaire des habiletés et compétences informationnelles.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

I. Identifier et expliquer les étapes de la démarche de recherche
II. Expliquer avec ses mots les concepts propres aux sciences sociales et la recherche sociale
III. Différencier les différentes techniques de recueil de données et pouvoir les expliquer
IV. Etablir un plan de recherche documentaire et donc trouver et exploiter des informations
V. Sélectionner des documents fiables et à caractères scientifiques,
VI. Repérer la valeur (qualité) et la validité (compatibilité) des documents. Pour cela, appliquer les techniques de lecture et tri d'informations
VII. Comprendre les informations récoltées. Pour cela, synthétiser et résumer
VIII. Présenter correctement des références bibliographiques

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Dans une première partie, nous aborderons les différents courants de pensée et d'appréhension d'une réalité sociale dans sa complexité. Nous mettrons en lumière les spécificités propres à la recherche sociale. Nous détaillerons les étapes de la recherche et les différentes techniques de recueil d'informations et leur utilisation dans le champ des

sciences sociales.

Dans une seconde partie, l'accent sera mis sur la recherche documentaire. Le cours apportera des outils concrets pour aider l'étudiant à chercher, trouver, exploiter et référencer des informations.

Démarches d'apprentissage

Cours magistral et exercices pratiques, partenariat avec la bibliothèque de l'Institut.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des exercices pratiques seront réalisés en classe. Les modalités d'évaluation sont expliquées dès le premier cours. Lors de la dernière séance de cours, les étudiants pourront poser leurs questions tant sur le déroulement de l'épreuve que sur le contenu du cours. Un glossaire reprend les concepts clés vus au cours et à connaitre. L'étudiant sera invité à le compléter au fur et à mesure. La présence aux séances de TP offre l'opportunité de préparer e travail d'examen, de bénéficier de l'aide u professeur et d'engrenger des points (3 points par TP validés en cas de présence effectif).

Ouvrages de référence

1. ABERNOT, Y. & RAVERSTEIN, J. (2009). Réussir son master en sciences humaines et sociales : Problématiques, méthodes, Outils. Paris : Ed. Dunod.

2. CISLARU, G., CLAUDEL, C., VLAD, M. (2011). L'écrit universitaire en pratique. (2ième Ed.). Bruxelles : Ed. De Boeck.

3. De KETELE, J-M. & ROEGIERS, X. (1991). Méthodologie du recueil d'informations. Bruxelles : Ed. Expérimentale, De Boeck Université.

4. Foenix-RIOU, B. (2002). Collecter de l'information sur Internet in Guide de recherche sur Internet. Outils et méthodes. Eb ADBS, ©IAAT 2005, [www.iaat.org/telechargement/guide_methodo/collecter_info.pdf]

5. MACE, G. & PETRY, F. (2014). Guide d'élaboration d'un projet de recherche en sciences sociales (4è Ed.). Bruxelles : Ed. De Boeck Université (collection Méthodes en sciences humaines).

6. PIOLAT, A. (2002). La recherche documentaire : Manuel à l'usage des étudiants, doctorants et jeunes chercheurs. Marseille : Ed. Solal, Collection Psychologie Théories, Méthodes, Pratiques.

7. QUIVY, R. & VAN CAMPENHOUD, L. (2006). Manuel de recherche en sciences sociales. (3è Ed.). Paris : Ed. Dunod, collection psychologie sociale.

8. Renard, C. (2014). Cours Introduction à la démarche de recherche. Mons : HELHA, catégorie sociale, ISSHA.
9. SCHNEDECKER C. (2002). Lire, comprendre, rédiger des textes théoriques, Bruxelles : Ed. De Boeck Université (collection Méthodes en sciences humaines).

Supports

Syllabus que l'étudiant sera amené à compléter au fur et à mesure des cours. Powerpoints, fiches techniques, illustrations pratiques via des articles

Tous les documents sont disponibles sur Moodle

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant sera évalué sur base d'un examen écrit portant sur la matière vue au cours conformément aux objectifs et contenus exposés ci-dessus (70% de la note globale) et sur base d'un travail écrit de mise en pratique de la méthode de recherche documentaire (30% de la note globale: 21points pour le travail+9 points pour les TP à la condition d'être présent - Cf. Note).

Une note écrite sera distribuée aux étudiants et précisera les consignes et les critères d'évaluation du travail.

Il s’agit d’une épreuve intégrante et absorbante, c’est-à-dire qu’il faut avoir présenté les deux épreuves (examen et travail) pour que la moyenne pondérée puisse être réalisée et attribuer ainsi une note à l’unité d’enseignement. Dès lors, en cas de mention CM, ML, PP, PR, Z ou FR dans une des deux épreuves, ce sera l’une de ces mentions qui sera portée à l’évaluation de l’activité d’apprentissage.

En cas d'échec à la session de janvier: mêmes modalités pour juin et septembre, l'étudiant ne représente que les parties échouées et garde le bénéfice des points de présence en TP.

En cas de crédit résiduel:l'étudiant doit représenter les deux épreuves à savoir examen (70%) et travail (30%) et ne bénéficie plus des points de présence TP.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv + Exe	30%+70%			Trv + Exe	30%+70%

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l’unité d’enseignement, et notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période d’évaluation de janvier.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d’année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).